



Québec, le 2 novembre 2010

Monsieur Michel Fontaine
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

En lien avec le mandat de redéploiement des services de santé et des services sociaux dans Charlevoix, que je vous confiais dans ma lettre du 2 septembre 2010, je souhaite préciser les principes qui doivent guider les travaux du Comité directeur tripartite et du Comité consultatif des partenaires, que vous avez mis en place pour supporter cette démarche.

Ainsi, je vous demande de respecter, tout au cours de ces travaux, les principes suivants, qui font foi des engagements pris auprès de la population de Charlevoix :

- La reconnaissance des deux principaux pôles de population pour les services médicaux 24 heures par jour, sept jours sur sept.
- Le maintien du taux d'autosuffisance actuel pour Charlevoix.
- L'application optimale du principe de proximité des services de première ligne pour faire face, entre autres, au vieillissement de la population.
- La prise en compte des effets populationnels saisonniers et, notamment, du tourisme en développement.
- La distribution territoriale de la consommation de services et son évolution par rapport à la démographie.
- L'efficacité de l'organisation de la pratique médicale en spécialités, en tenant compte du plan local d'effectifs médicaux et du soutien du Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval.
- La prise en compte des impacts sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.
- L'accessibilité géographique et dans des délais raisonnables.

... 2

Les hypothèses de redéploiement que vous nous soumettez, d'ici décembre 2010, devront répondre à l'ensemble de ces principes.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs qui collaborent aux travaux reliés à la situation vécue à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, ainsi qu'au redéploiement des soins et services dans la région de Charlevoix. Votre apport est essentiel, et je vous invite à poursuivre votre collaboration.

Également, je tiens à vous assurer de l'entière collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux dans la recherche de solutions, et ce, dans le meilleur intérêt des usagers et du personnel de l'établissement, ainsi que de la population de Charlevoix.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,


Yves Bolduc